



Frédéric David

Président de la section laitière FDSEA35

Trois questions à...

→ **La FDSEA 35 a été l'une des premières à se mettre en action pour dénoncer la non-conformité aux Egalim du prix du lait. Visites, signalements des prix abusivement bas dans les grandes surfaces, où en est-on des actions et quels résultats d'ores et déjà obtenus ?**

Frédéric David. Depuis deux semaines, nous signalons sur le site dédié (signalement@agriculture.gouv.fr), les offres de lait à prix abusivement bas, des prix non conformes avec les Egalim. Certains magasins ont pris en compte nos demandes, d'autres sont en train de bouger. Nos rencontres avec les directeurs de magasins et les centrales d'achats nous ont aussi permis d'expliquer la construction du prix en marche avant, en partant des coûts de production des éleveurs. Les agriculteurs et les transformateurs ont tenu pendant le confinement, travaillé, livré, nourri la France. Toute la filière doit bénéficier des résultats engrangés, qui se chiffrent en centaines de millions, par la GMS.

→ **Si la grande distribution accepte d'appliquer des prix plus conformes aux EGA et de prendre en compte les coûts de productions des éleveurs tel que défini par l'interprofession, comment s'assurer que le ruissellement aura bien lieu jusque dans les cours de ferme ?**

F.D. C'est là que le bât blesse. Si les acheteurs témoignent de bonnes volontés, nous ne sommes pas dupes, ils vendent plus cher, aucun

n'est capable d'assurer que les sommes dégagées iront aux agriculteurs. Les représentants des agriculteurs en OP ou en coop doivent avoir accès aux contrats avec les GMS pour valider la construction du prix en marche avant. La FDSEA a fait son boulot, aux OP et aux coopérateurs de faire le leur.

→ **Comment expliquez que, selon un récent sondage, un quart des éleveurs veut cesser son activité dans les cinq ans et ce, en plus des départs à la retraite ? Assiste-t-on à un début de déprise laitière en Bretagne ?**

F.D. La Bretagne est une terre de lait, pourtant, un ras le bol s'installe chez les laitiers : depuis cinq ans et la fin des quotas, les charges explosent, impactant toujours plus la rentabilité des ateliers. Le travail, les investissements ne sont pas rémunérés. Les attermolements des politiques, la pression de la société, des associations anti élevages, les difficultés à recruter ou se faire remplacer, tout cela pèse sur le moral. Les éleveurs laitiers ne veulent plus de merci, ils veulent des prix, des perspectives, un horizon. C'est pourquoi on se bat.

Propos recueillis par **Bruno Gauthier**

Saint-Aubin-d'Aubigné soutient les agriculteurs engagés Bleu-Blanc-Cœur

Mardi 2 mars 2021 s'est déroulée à la mairie de Saint-Aubin-d'Aubigné la signature du partenariat entre Bleu-Blanc-Cœur et la ville de S^t-Aubin-d'Aubigné concernant un budget de 3700 € destiné à valoriser les efforts environnementaux, que les six éleveurs de la ville réalisent au quotidien par leur engagement dans la démarche Eco-Méthane, créée par Bleu-Blanc-Cœur.

Eco-Méthane est une démarche environnementale créée par Bleu-Blanc-Cœur en 2010, à la suite des résultats d'une étude clinique menée avec l'Inrae. Elle a pour objectif de diminuer les émissions de méthane entérique (gaz à effet de serre 25 fois plus polluant que le CO₂) des ruminants laitiers. Cette diminution est possible par le biais de l'alimentation animale. En effet, une alimentation variée et riche en Omega 3 (herbe, lin, luzerne) permet d'atténuer l'effet d'éructation et ainsi limiter les émissions de méthane (CH₄) entérique. En moyenne, une exploitation engagée dans Eco-Méthane diminue ses émissions de CH₄



> À l'heure de la signature du partenariat.

de 15 %. Depuis 2018, les six éleveurs engagés sur la commune ont permis d'économiser, grâce à leurs choix alimentaires pour leur troupeau, l'émission de 75 tonnes de méthane soit un équivalent de plus de 6 millions de km de voiture évités !

La ville de Saint-Aubin-d'Aubigné a donc décidé d'accompagner ces pratiques et ces éleveurs en votant un budget de 3700 € à répartir vers les éleveurs qui s'engagent via le fond Bleu-Blanc-Cœur. Un 7^e éleveur vient de rejoindre le groupe. La Ville de Saint-Aubin-

d'Aubigné est donc la deuxième commune à s'engager dans ce dispositif en France. En matière d'engagement pour l'environnement, la commune ne compte pas s'arrêter à cela puisqu'elle va aussi pouvoir mesurer l'impact environnemental et nutritionnel via l'introduction de produits Bleu-Blanc-Cœur dans la restauration municipale.

Vanessa Allain

Directrice adjointe de Bleu-Blanc-Cœur